



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E62207

VALABLE JUSQU'AU 01/02/2024

ÉDITÉ LE 13/01/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1990

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 17/04/2007
120 000

Raison sociale : GRAF RENÉ SAS

17 RUE EDOUARD BRANLY
68012 COLMAR CEDEX

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC COLMAR 87 B 73

Siret : 340 313 527 00038

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 4020705

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 5219294704

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 5219294704

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Téléphone : 03 89 21 06 40

Fax : 03 89 41 11 59

Portable :

Site Internet : www.stihle-freres.fr

E-mail : info-graf@stihle.fr

Responsabilité légale :

STHLE YVES PRÉSIDENT

Effectif moyen : 48

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	20/09/2021
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	29/11/2021
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	29/11/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	29/11/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	29/11/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE MULHOUSE
MAISON DU BATIMENT
12, ALLEE NATHAN KATZ
68086 MULHOUSE CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.